

RÈGLEMENT pour demande de financement de projets humanitaires

gynécologie Suisse soutient des projets humanitaires en faveur des pays à faible et moyen revenu

gynécologie suisse finance des projets dans des pays en développement, menés sous la responsabilité d'un/e représentant/e de Gynécologie Suisse. Il s'agit d'un soutien à des collaborations, des frais de déplacements et des projets qui sont proposés et mis en œuvre dans le but d'améliorer la santé mère – enfant (Mother and child health – MCH), particulièrement au niveau de la prévention et du diagnostic. Ce soutien a pour but de renforcer les relations de la Suisse dans le domaine de la gynécologie obstétrique avec les réseaux de santé des femmes dans les pays à faible et moyen revenu. Des projets à visées commerciales sont bien évidemment exclus.

Types de projets soutenus

Les projets doivent répondre aux priorités thématiques de gynécologie suisse qui sont la prévention, le diagnostic et le traitement en gynécologie et obstétrique, d'améliorer la sécurité des soins, de favoriser la formation des professionnels de la santé, de l'éducation des populations et plus globalement de promouvoir la santé mère - enfant. L'accent sera mis sur les projets responsables et durables qui favorisent le renforcement des connaissances et l'autonomisation dans le domaine de la gynécologie obstétrique.

Priorité sera donnée aux projets émanant des membres de gynécologie suisse.

gynécologie suisse peut également mettre à disposition des moyens dans les situations d'urgence pour aider les organismes locaux à apporter une aide humanitaire à la suite de catastrophes.

A qui et quand présenter les requêtes?

Les requêtes doivent être adressées au secrétariat de gynécologie suisse qui les transmettra au GTAH pour évaluation. Le groupe de travail pour les activités humanitaires proposera les meilleurs projets à l'approbation du comité de gynécologie suisse.

Pour plus de renseignements et toutes questions, le secrétariat Gynécologie Suisse se tient à disposition.

Toutes les requêtes soumises doivent comprendre

- a. le formulaire de requête complété, (à télécharger sur le site du [GTAH](#))
- b. un descriptif du projet, sur un maximum de 6 pages A4

- c. le budget du projet,
- d. CV de la personne responsable du projet avec information détaillée concernant les expériences humanitaires personnelles (engagements, organisations, fonction, formations spécifiques, direction de projet, etc.)
- e. informations sur la personne de contact dans le pays d'intervention et l'accord de collaboration entre l'organisme requérant et le partenaire local

La documentation et le résultat du projet (rapport, statistiques, reportage, etc.) doivent comprendre la mention « avec le soutien de Gynécologie Suisse » le montant maximum accordé est actuellement de 50'000.-/an.

Durée des projets et présentations de rapports intermédiaires

Les Projets retenus par Gynécologie Suisse devraient couvrir une durée de trois à cinq ans. Un rapport d'activité intermédiaire doit être présenté à l'AGHA et à Gynécologie Suisse au plus tard 6 mois après le début du financement du projet afin de juger de la pertinence de la poursuite de ce financement. Par la suite des rapports intermédiaires tous les 6 mois durant toute la durée du projet soutenu sont exigés. Au cas où le projet n'apporterait pas satisfaction le financement serait interrompu après explications des raisons par l'AGHA au responsable du projet.

Délai de dépôts des demandes

Les requêtes sont évaluées par le Comité de l'AGHA qui se réunit deux fois par année pour discussion et évaluation avant de donner un préavis au comité de Gynécologie Suisse. Le dépôt des demandes doit se faire au plus tard à la fin de l'année afin que le responsable de projet primé soit informé au moins trois mois avant le congrès Suisse. Une présentation du projet devra avoir lieu lors d'une session organisée lors du congrès Suisse.

En cas de financement par Gynécologie Suisse du projet d'un membre de l'AGHA, ce dernier ne pourra pas voter sur les autres projets soumis à l'AGHA